

La psychiatrie du sujet âgé logée à l'hôpital

Le centre hospitalier Henri-Guérin a inauguré mercredi l'unité départementale de psychiatrie du sujet âgé dans un bâtiment entièrement rénové. Elle accueillera les patients de plus de 65 ans.

Une page s'est tournée, mercredi, pour le centre hospitalier Henri-Guérin de Pierrefeu. Sept ans après les inondations de 2014 qui avaient rendu inutilisable pour les unités d'hospitalisation le bâtiment Le Provence, l'hôpital inaugurait jeudi l'unité départementale de psychiatrie du sujet âgé.

Pour l'occasion, le directeur Jean-Marc Bargier et le président de la commission médicale d'établissement le Dr Thierry Gulchard ont accueilli et remercié pour leur soutien le directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS Paca) Philippe De Mester et le directeur départemental délégué du Var, Henri Carbuccia. Étaient également présents le maire du village Patrick Martinelli, président du conseil de surveillance de l'établissement et la députée Valérie Gomez-Bassac.

Guidés par Jean-Marc Bargier et par le Dr Hervé de Peretti, chef du pôle, les invités ont pu découvrir des locaux déployés autour de cours intérieures ombragées, entièrement repensés, clairs, fonctionnels et accueillants, équipés pour la téléconsultation.

Un centre de référence pour le Var

« Ce nouveau bâtiment optimise les organisations et centralise les services autour du sujet âgé », ont expliqué Sandra Goetz, cadre de santé du secteur hospitalisation à temps plein et Cécile Padovani, cadre de santé ambulatoire et hôpital de jour. On y retrouve l'unité départementale de psychiatrie du sujet âgé, une unité d'hospitalisation ouverte de 25 lits, l'équipe mobile de géro-psycho-geriatrie, en charge de l'évaluation et de l'orientation des patients, le centre mé-



Trois ans et demi de travaux et 4,9 millions d'euros ont été investis dans ces locaux rénovés que la direction de l'hôpital a fait visiter aux représentants de l'ARS et aux élus. (Photo C. R.)

dico-psychologique - centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CMP-CATTP) et l'hôpital de jour.

Le pôle accueillera des patients âgés de plus de 65 ans avec des troubles psychiatriques ou psychiques, stabilisés et hors soins

contraints, en leur proposant une prise en charge pluridisciplinaire pour prendre en compte le caractère poly pathologique du sujet âgé. Il s'agit aussi, a expliqué le Dr De Peretti dans son allocution, de redéfinir la mission de la psychiatrie du sujet âgé en faisant la part entre les pathologies neuro-dégénératives (comme Alzheimer) qui relèvent de la neurologie et les maladies psychiques (dépression, risque suicidaire, troubles du comportement, etc.) relevant du champ de la psychiatrie.

L'emménagement dans les locaux est programmé à partir du 6 juillet prochain. Une page s'est tournée, une autre s'ouvre, pour ce pôle qui est désormais le centre de référence pour la psychiatrie du sujet âgé dans tout le département.

CAROLINE MARTINAT
cmartinat@nicematin.fr